



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 60571

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de redécoupage des régions. En effet, suite à la présentation du projet de redécoupage des actuelles vingt-deux régions françaises, de nombreuses questions ont été posées concernant l'école. Jusqu'alors l'entretien des collèges étaient assuré par le département et celui des lycées par la région. Si le projet de loi aboutit, les régions auront à leur charge les lycées et collèges, cependant les régions seront plus grandes. Cela pose la question du rapport entre les élus et les équipes éducatives. Les différentes communautés éducatives s'inquiètent d'une trop forte « technostructure » qui s'éloignerait du quotidien du terrain. De plus, la question de la réorganisation des rectorats en charge d'une région se pose quant à la fusion des institutions : de vingt-deux rectorats aujourd'hui, ne seront-ils plus que quatorze demain ? Ce projet soulève de nombreuses interrogations. Il souhaite avoir la position actuelle du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60571

Rubrique : Régions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 5962

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)